

sion. Cette croix était placée entre deux vases remplis de fleurs naturelles.

Il y avait encore, près de cette croix un linge ensanglanté, qui était probablement celui avec lequel la Ste. Vierge, après la descente du gibet, avait essuyé le sang qui couvrait la face et le corps sacré du Sauveur.

À droite de cet oratoire, était la cellule où reposait la Ste. Vierge, et vis-à-vis de celle-ci, à gauche de l'oratoire, était un autre petit réduit, où se trouvaient ses vêtements. De l'une à l'autre cellule, était tendu un rideau, qui cachait l'oratoire. C'était devant ce rideau que Marie avait coutume de s'asseoir, quand elle lisait ou travaillait.

La cellule de la Ste. Vierge s'appuyait par derrière, à un mur recouvert d'un tapis. Au milieu de la cloison antérieure, qui était couverte d'un tapisserie, se trouvait une porte légère, à deux battants, qui s'ouvrait à l'intérieur. Le plafond de cette cellule, formait comme une voûte au centre de laquelle était suspendue une lampe à plusieurs branches. Le lit de Marie était une espèce de coffre creux, haut d'un pied et demi, de la largeur et de la longueur d'un lit ordinaire, mais de petite dimension. Les côtés étaient recouverts de tapis, qui descendaient jusqu'à terre. Un coussin rond servait d'oreiller, et un tapis brun, servait de couverture. La petite maison était voisine d'un bois et entourée d'arbres à forme pyramidale. C'était, comme nous l'avons déjà dit, un lieu solitaire et tranquille. Les habitations des autres familles, se trouvaient à quelque distance. Marie ne recevait chez elle, que lorsque la charité et le désir de